



Retraites : maintenir et amplifier la mobilisation dès la rentrée et vers le 9 janvier

La confédération FO constate que le Président de la République a confirmé sa volonté de mettre en œuvre le projet du gouvernement d'un « système universel de retraites par points ».

FO s'étonne que les mêmes « éléments de langage » - ou arguments marketing - (justice, progrès social, universalité, équité, ...) soient répétés sans relâche, depuis plus de deux ans maintenant, sans qu'ils ne soient démontrés concrètement ni qu'ils aient convaincus.

FO réaffirme que le projet du gouvernement conduit à un régime unique par points sous tutelle de l'État. Demain, les gouvernements auraient entre les mains tous les leviers leur permettant d'agir sur le niveau des pensions et l'âge de départ à la retraite.

FO constate que le Président a confirmé l'instauration d'un âge du taux plein à 64 ans. Outre les valeurs du point, ce sont autant de paramètres supplémentaires sur lesquels les gouvernements pourront agir (borne de l'âge du taux plein, taux du malus, taux du bonus) pour contraindre à de nouveaux reculs de l'âge de départ effectif au risque sinon de voir sa pension baisser.

FO rappelle que le gouvernement avait déjà décidé de désindexer les pensions du régime général de l'inflation pour l'année 2019 et a limité pour 2020, le rétablissement de l'indexation aux pensions inférieures à 2000 € brut.

Quant au système unique par points, FO dénonce les faux arguments mis en avant par le gouvernement. En rien ce système ne favorisera les salariés confrontés aux carrières hachées ou les femmes.

Au contraire, dans la mesure où les pensions ne seront plus calculées sur les meilleures années, il sera plus difficile pour ceux, et plus souvent celles, qui sont justement confrontés aux contrats précaires, à temps partiel subi, aux bas salaires de se constituer un « capital » de points assurant une retraite décente. L'annulation de la décote à 64 ans, présentée comme la contrepartie à l'âge du taux plein, sera un leurre pour beaucoup si le capital de points ne conduit pas à une pension suffisante à 64 ans.

Quant à la situation des femmes aujourd'hui, il est faux de dire que le système de retraite actuel les pénalise. Si, en effet, leurs pensions sont en moyenne inférieures à celles des hommes, cela ne provient pas du système de retraite qui conduit à un niveau de pension calculé selon les mêmes critères que l'on soit femme ou homme. Cela est le produit des inégalités de salaires et de carrières plus heurtées et aux plus faibles salaires que subissent plus souvent les femmes. C'est cela qu'il faut corriger et FO ne peut que déplorer que le gouvernement ait, à nouveau, décidé de ne pas revaloriser le Smic au-delà du niveau réglementaire, auquel sont plus souvent confinées les femmes, notamment dans les métiers de services à la personne.

Dans ce contexte, FO réaffirme sa détermination et appelle l'ensemble des salariés à maintenir et amplifier la mobilisation dès la rentrée, nul n'étant épargné.

Tel est le sens de l'appel le 9 janvier à une nouvelle journée de rassemblement de l'ensemble des salariés, femmes, hommes, jeunes, moins jeunes, de tous corps de métiers, public et privé, dans le cadre de la grève lancée depuis le 5 décembre.

Paris, le 3 janvier 2020